
DIRECTION NATIONALE DE LA
PLANIFICATION DU DÉVELOPPEMENT

RAPPORT DE SYNTHÈSE DES MISSIONS DE SUIVI PHYSIQUE ET FINANCIER DES PROJETS ET PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT PUBLIC DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PREM AU TITRE DE LA 3^{ème} PHASE 2017



Février 2018

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	3
I. OBJECTIFS DES MISSIONS.....	3
II. RESULTATS ATTENDUS DES MISSIONS	4
III. METHODOLOGIE.....	4
IV. LISTE DES PROJETS ET PROGRAMMES SUIVIS.....	5
V. SITUATION D'EXECUTION FINANCIERE ET PHYSIQUE DES P/P	6
5.1. MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU DESENCLAVEMENT	6
5.2. MINISTERE DE L'AGRICULTURE.....	7
5.3. MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.....	9
5.4. MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE.....	10
5.5. MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	11
5.6. MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU.....	12
5.7. MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE	14
5.8. MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	17
5.9. MINISTERE DE LA SOLIDARITE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE.....	
5.10. MINISTERE DE LA JUSTICE.....	
VI. LES PRINCIPAUX CONSTATS DES MISSIONS	21
6.1. MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU DESENCLAVEMENT	21
6.2. MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE.....	21
6.3. MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU.....	22
6.4. MINISTERE DE L'AGRICULTURE.....	22
6.5. MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	23
6.6. MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE.....	23
6.7. MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	23
6.8. MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE.....	
6.9. MINISTERE DE LA SOLIDARITE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE.....	
6.10. MINISTERE DE LA JUSTICE.....	
VII. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DES MISSIONS.....	25
VIII. DIFFICULTES, RENCONTREES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS	26
CONCLUSION.....	32



INTRODUCTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme annuel de suivi des Projets et Programmes d'investissement public, la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPd) a effectué au titre de l'année 2017, cinq (05) missions de suivi physique et financier des Projets/Programmes (P/P) relatives à la 3^{ème} phase.

Ces missions s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du **Plan de Reformes des Finances Publiques au Mali (PREM)** sur la période **2017-2021**, notamment dans l'atteinte de l'**Effet stratégique 2** intitulé « **Conformément aux normes internationales, le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique** ». Elle participe également à la réalisation de l'**Extrant 2.1.3. « L'amélioration de la programmation et du suivi des investissements publics renforce la qualité de la dépense publique »**.

Elles ont été appuyées par les Directions Régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP) des régions visitées.

Elles répondent également à la mise en œuvre du plan d'actions des recommandations issues de l'étude commanditée par le Fonds Monétaire International (FMI) relative à « l'Etude diagnostique du système de Sélection, de Programmation et de Suivi-Evaluation des projets et programmes d'Investissement Public au Mali ».

En effet, l'étude réalisée par le Bureau d'Etudes « BABA TOURE Ingénieur Conseil-Plus » en mars 2012 a relevé certaines insuffisances du système de programmation, de suivi-évaluation des Projets et Programmes d'investissements publics, notamment :

- le suivi physique des Projets et Programmes inscrits au PTI se fait très timidement et se limite à des rares visites de terrain effectuées par les CPS et les DTSS dans le cadre de leur mission ;
- l'insuffisance des données collectées (le manque de fiabilité et d'exhaustivité) par les CPS et les DFM auprès des gestionnaires des projets et programmes.

Aussi, le suivi-évaluation des Politiques publiques et des Projets/Programmes demeure une activité essentielle qui conditionne leur bonne exécution afin d'améliorer les conditions de vie des populations bénéficiaires.

Il est inscrit au centre de l'action publique afin de concrétiser et de rendre visibles les efforts du Gouvernement et impose aux acteurs impliqués dans la planification, la programmation et la gestion des investissements publics de répondre désormais à des questions telles que : nos Politiques publiques apportent-elles les changements souhaités ? Nos programmes et projets produisent-ils les effets escomptés ? Quels types d'ajustements sont désirables pour améliorer leur performance ?

En outre, il permet de réguler l'exécution des Projets et Programmes par l'effet de la planification de leur réorientation et/ou de leurs stratégies de mise en œuvre.

La fonction de suivi-évaluation contribue également à améliorer davantage l'exhaustivité et la fiabilité des données recueillies afin de publier d'une part des informations transparentes et à jour sur leur exécution physique et financière et d'autre part de mettre en confiance les PTFs quant à la gestion des ressources.

I. OBJECTIFS DES MISSIONS

L'objectif des missions est de faire l'état d'exécution physique et financière des Projets/Programmes et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.



De façon spécifique, il s'agit de :

- faire l'état d'exécution physique et financière des projets et programmes au 31 décembre 2016 ;
- faire le point des réalisations physiques et financières pour les années 2014 et 2015 et la réalisation à mi-parcours pour l'année 2016 ;
- faire le point de l'utilisation de la contrepartie nationale et du financement extérieur ;
- faire le point des contraintes et goulots d'étranglement à la bonne marche des P/P ;
- faire le point l'état de passation des marchés sur le financement intérieur et extérieur ;
- discuter des propositions de solutions envisagées par nature de contraintes et problèmes (techniques, financiers et institutionnels).

De façon spécifique, il s'agit de :

- faire l'état d'exécution physique et financière des projets et programmes au 31 décembre 2016 ;
- faire le point des réalisations physiques et financières sur les exercices budgétaires de 2014, 2015 et 2016 ;
- faire le point des réalisations physiques et financières à mi-parcours de l'année 2017 au moment du passage de la mission et les prévisions ;
- faire le point de l'utilisation de la contrepartie nationale ;
- faire le point de la situation des marchés sur le financement intérieur et extérieur ;
- discuter des propositions de solutions envisagées par nature de contraintes et problèmes (techniques, financiers et institutionnels).

II. RESULTATS ATTENDUS DES MISSIONS

- l'état d'exécution physique et financière des projets et programmes visités par les structures centrales et régionales (DNPD, DGDP, DRPSIAP) est mieux connu ;
- la situation d'exécution physique et financière des projets et programmes au titre des années 2015, 2016 et 2017 est faite ;
- les contraintes et goulots d'étranglement liés à la bonne marche des projets et programmes sont identifiés et analysés ;
- des recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

III. METHODOLOGIE

La méthodologie suivie dans chacune des régions concernées se présente comme suit :

- l'envoi des documents de la mission (TDR, fiche de suivi-évaluation des P/P et programme indicatif) aux DFM, aux Unités de Coordination, aux structures centrales et aux DRPSIAP ;
- la visite de courtoisie aux autorités administratives ;
- la tenue de séances de travail technique avec les structures de tutelle des P/P et les Unités Fonctionnelles des P/P pour identifier les sites et investissements à visiter ;
- la visite des réalisations physiques et des échanges avec les différentes parties prenantes ;
- la restitution des visites des réalisations physiques aux Unités de Coordination.

Dans le souci d'avoir des informations partagées et fiables, les équipes ont rencontré et échangé avec plusieurs acteurs impliqués dans l'exécution desdits projets, notamment les bénéficiaires et les autorités de tutelle.



IV. LISTE DES PROJETS ET PROGRAMMES SUIVIS

Les missions concernent au total vingt-cinq (25) Projets et Programmes en exécution dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le district de Bamako.

RNP	Projets et Programmes par Ministères/institutions	Régions
Ministère de l'Équipement, des Transports et du Désenclavement		
2985	Réhabilitation ancien pont de Kayes	Kayes
2945	Construction du 2 ^{ème} Pont de Kayes (600ML)	Kayes
3019	Projet de bitumage de la route Baraoueli-Tamani (30,6 km)	Ségou
Ministère de l'Agriculture		
2765	Prog Produc Agr Petits Exploitants Af Sub-saharienne (SAPEP)	Kayes
2 481	Réhabilitation Equipements Bureaux DAF/MA	Bamako
2807	Projet renf séc alim par le dévpt cultures irriguées (PRESA-DCI)	Ségou/Sikasso
3001	Projet d'Appui au Développement Rural de Soké 1 (PADER-S1)	Ségou
Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique		
2972	Projet d'Appui à l'Enseignement Supérieur	Bamako
2770	Réhabilitation/Equipements Infrastructures CENOU	
Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique		
2216	Projet d'appui à l'Institut National de Recherche en Santé Publique	Bamako
Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable		
2919	Projet de drainage des eaux pluviales de Bamako	Bamako
2420	Projet études d'amén stat épurat et ouvrages connexes (ANGESEM)	Mopti/Sikasso
Ministère de l'Énergie et de l'Eau		
3024	Alimentation en Eau Potable dans la région de Kayes	Kayes
2874	Alimentation en Eau Potable dans la région de Koulikoro	Koulikoro
2738	Hydraulique Villageoise Ségou	Ségou
Ministère de la Solidarité et l'Action Humanitaire		
2774	Réhabilitation/Équipement Infrastructures (PURD/RN)	Mopti
Ministère de la Justice		
3051	Programme d'Urgence Renforcement du Système Judiciaire	Sikasso
Ministère de l'Élevage et la Pêche		
2200	Contrat Plan Etat - LCV	Bamako
3000	Centre National d'Insémination Artificielle Animale	
2402	Construction marché central poisson Bamako.	
2799	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS-Mali)	Kayes
1885	Centre conserv, multip et diff bétail rum endém de Madina Diassa	Sikasso
3055	Programme Quinquennal d'Aménagements Aquacoles (PQAA)	Sikasso
Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle		
2844	Projet d'App Form Prof, l'Insert et l'Entrep jeunes ruraux (FIER)	Koulikoro
2843	Projet dévpt compétences et emploi des jeunes (PROCEJ)	Mopti



V. SITUATION D'EXECUTION FINANCIERE ET PHYSIQUE DES PROJETS/PROGRAMMES

5.1. MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU DESENCLAVEMENT

5.1.1. Réhabilitation ancien pont de Kayes

L'objectif global du projet est de contribuer à l'amélioration de la mobilité des populations urbaines et environnantes de la ville de Kayes d'une part et d'autre part le désenclavement intérieur de la région de Kayes et extérieur sur le Sénégal.

Entièrement financé sur le budget national à travers le Budget Spécial d'Investissement (BSI) sous le numéro 2985, le projet totalise en deux (02) exercices budgétaires (2016-2017), un montant total inscrit de **1,607 milliards** de francs CFA pour un décaissement de **407 millions** de francs CFA au 31 décembre 2016, soit un taux de décaissement de **25,33%** et représente **20,01%** sur le coût du marché de **2,034 milliards** de francs CFA.

Le taux d'avancement global des travaux à la date 12 décembre 2017 est **57,87%** pour un délai consommé de **60,20%**. Sur les neuf (09) piles (piliers) prévues pour soutenir le pont, au total cinq (05) ont été posés et les travaux de reconstitution des quatre (04) piles sont terminés et leur installation est prévue au cours des mois de décembre 2017 et janvier 2018.

5.1.2. Construction du 2^{ème} Pont de Kayes (600 ml)

Initié par les plus hautes Autorités de la République du Mali, le projet de construction du 2^{ème} pont sur le fleuve Sénégal à Kayes et ses routes d'accès est situé dans la ville de Kayes, Chef-lieu de la 1^{ère} Région Administrative du Mali. Il constitue une réponse concrète aux attentes des populations de Kayes. Au-delà de la Région de Kayes, les avantages du projet concernent tout le pays au regard du trafic et des échanges commerciaux importants entre le Mali et le Sénégal.

Les travaux sont répartis en deux (2) lots : (i) Lot 1 : Travaux de construction du 2^{ème} Pont de Kayes (541 ml), d'un montant de 36 588 500 499 FCFA TTC pour un Délai d'exécution de vingt-quatre (24) mois hors saison des pluies (confiés à l'Entreprise SOMAFREC-SA) ; et (ii) Lot 2 : Travaux d'aménagement des routes d'accès au pont (5 axes d'un linéaire total de 16.7 km) d'un Montant de 18 999 399 534 FCFA TTC pour un délai d'exécution de Quinze (15) mois hors saison des pluies (confiés à l'Entreprise COVEC-Mali).

Le projet de Construction du 2^{ème} Pont de Kayes est financé exclusivement par le Budget National. Le cumul des décaissements au 21 décembre 2017 s'élève à 15, 497 milliard de F CFA sur un financement total acquis de 57, 468 milliard de F CFA, soit un taux de décaissement de 26,97%.

L'état d'avancement par lot au passage de la mission se présente comme suit : 20,50% pour un délai consommé de 45,20% pour les travaux du Lot 1 (Entreprise SOMAFREC-SA) et 23,50% pour un délai consommé de 59,10% pour les travaux du lot 2 relatif aux routes d'accès au Pont (Entreprise COVEC).

5.1.3. Projet de bitumage de la route Baroueli-tamani (30,6 km)

Le projet de désenclavement de la Route Baraoueli-Tamani a été lancé par son excellence, le Président de la République à l'occasion d'une visite officielle courant le mois de juin 2017 dans lesdites localités. La longueur de la route est de 30,6 km – du début à la fin du projet, 240 m - d'ouvrages d'art sans pieds droits toute section confondue. Sa largeur est de 7 m - de chaussée bicouche + (2x1, 50) m d'accotements monocouche. Les couches de la chaussée doivent être revêtues en bicouche et monocouche.

Le coût total du projet est de **7 574 936 659 FCFA TTC**, entièrement sur financement du budget national dont **7 222 996 259 FCFA** pour les travaux. A ce jour, trois (3) décomptes



ont été payés pour un montant cumulé de 1 990 170 155 F, soit un taux de 26,27% à la date du 27 novembre 2017.

Les travaux de Génie Civil entrepris et effectués sur le chantier pendant le trimestre ont concerné la base vie de l'Entreprise : la clôture et les bâtiments sont en phase de finition (les enduits et les menuiseries sont en cours); et les ouvrages d'assainissement.

Les travaux de dégagement des emprises ont concerné le débroussaillage-nettoyage réalisé sur 22 Km, soit 72%, l'abattage et l'enlèvement d'arbres (sur 50 troncs il y a plus de 70 abattus) et la démolition d'ouvrages en béton et béton armé est effectuée avec la pelle à hauteur de 32%.

Les travaux de terrassement entrepris et effectués pendant le trimestre écoulé sont réalisés sur 280 000 m², soit environ 45%.

5.2. MINISTERE DE L'AGRICULTURE

5.2.1. Productivité agricole des petits exploitants pour l'Afrique sub-saharienne (SAPEP)

L'objectif global est d'augmenter la productivité des systèmes de production agricole pluviale et irriguée des petits exploitants. De façon spécifique, il s'agit d'améliorer la fertilité des sols et la gestion des cultures, rendre accessibles et disponibles les intrants (semences, engrais) et faciliter l'accès des petits producteurs au marché et au financement.

Le taux de décaissement sur le financement extérieur à la date du 20 décembre 2017 est de **35,39%**, soit un montant total de **2,573 milliards** de francs CFA sur un montant total de **7,27 milliards** de francs CFA. Ce montant se compose comme suit :

Quant à la contrepartie nationale, le taux de décaissement à la même date est de **60%**, soit un montant de **365 millions** de francs CFA sur un montant total de **600 millions** de francs CFA.

Les investissements réalisés se composent essentiellement de fourniture de matériels agricoles, production de 770 kg de semences et l'appui matériels et logistiques aux services techniques partenaires dans la mise en œuvre du Programme (DNA et IER) dans le cadre des conventions.

5.2.2. Réhabilitation et équipement bureaux DFM/MA

L'objectif global du Projet est de contribuer à la remise en état de certains bâtiments et locaux de la DFM. Cet objectif sera atteint à travers le renforcement des capacités des agents et l'équipement des bureaux.

Exclusivement financé par l'Etat, le cumul des décaissements enregistrés à la date du 19 décembre 2017 s'élève à 2,531 milliards de F CFA sur un financement acquis de 2,642 millions de F CFA, soit un taux de décaissement de 95,80 %.

Au titre des réalisations physiques, on peut citer entre autres :

- acquisition de 2 véhicules (1 Pick up et 1 léger) et des motos pour la DFM/MA et le Cabinet/MA ;
- acquisition de diverse fournitures, matériels et équipements de bureaux ;
- travaux d'équipement et d'embellissement de la salle de conférence de la DFM/MA et le Cabinet/MA ;
- acquisition de matériels informatiques et accessoires,
- divers travaux de réhabilitation ;
- travaux d'aménagement des voies d'accès.



5.2.3. Projet de renforcement de la sécurité alimentaire par le développement des cultures irriguées (PRESA-DCI)

Le Projet de Renforcement de la Sécurité Alimentaire par le Développement des Cultures Irriguées au Mali (PRESA/DCI) a été identifié en mars 2013 comme un des outils de mise en œuvre du Plan pour la Relance Durable du Mali (PRED) élaboré en 2013-2014. Il permettra de réhabiliter 4 926 ha dans les régions de Koulikoro, Sikasso et Ségou afin d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que les revenus des populations.

Le Projet vise la promotion d'une croissance accélérée, durable, favorable aux pauvres et créatrice d'emplois et d'activités génératrices de revenus.

Les objectifs spécifiques sont :

- ✓ réaliser en année de croisière une production additionnelle en riz paddy, poissons et viandes de poulets de chair ;
- ✓ améliorer durablement les conditions de vie, la sécurité alimentaire et le niveau de vie des familles concernées par le projet.

Le Projet intervient dans les trois régions de : Sikasso (Sélingué), Koulikoro (Farabana et Kotouba) et Ségou (Molodo). Ces différents sites sont situés respectivement dans les zones d'encadrement de l'Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS), de l'Office de la Haute Vallée du Niger (OHVN) et de l'Office du Niger (ON).

En résumé le coût total du projet est de 39,30 millions d'UC sur 6 ans (2014-2019), soit 29,642 milliards de F CFA. La contribution de l'Etat malien est de 2,422 milliards dont 1,675 milliards décaissés, soit un taux de décaissement de 69,16%. La contribution des bénéficiaires est de 66,97 millions. Aucun décaissement n'a été fait à ce niveau. La contribution du financement intérieur s'élève à 2,490 milliards dont 1,675 milliards¹ décaissés, soit un taux de décaissement de 67,27%.

La contribution du FAD (prêt) est 25,535 milliards de F CFA dont 8,605 milliards décaissés, soit un taux de 33,70%. Quant au FAD (don), la contribution est de 1,617 milliards de F CFA dont 425 millions décaissés, soit un taux de 24,48%. Ce qui donne une contribution totale du FAD (prêt + don) de 27,152 milliards de F CFA dont 8,988 milliards décaissés, soit un taux de 33,10%.

En Zone OHVN, les activités ont porté sur les travaux de réhabilitation du périmètre de Farabana, 355 ha.

En ZONE ODRS

Les activités ont été consacrées aux études techniques détaillées des sites afin de permettre la réhabilitation et/ou l'aménagement des infrastructures ci-après:

- le périmètre aval de Sélingué sur 1 350 ha avec un réseau d'irrigation de 23 km, un réseau de drainage de 25 km, la réfection de la digue de protection sur 14 km, du réseau de piste sur 59 km et une station d'exhaure.
- l'aménagement d'un nouveau périmètre à Kotouba sur 130 ha
- et l'aménagement de l'extension du périmètre de Sélingué sur 70 ha.

Les études sont terminées et les rapports APD et DAON ont été approuvés par la BAD. Le dossier a été publié par l'AGETIER pour une date limite de dépôt des offres prévue le 8

¹ Montant exclusivement décaissé par l'Etat malien



novembre 2017. Une visite des sites avec les différentes entreprises postulantes a été organisée, le mardi 17 octobre 2017.

❑ **Zone ON** : Plusieurs travaux ont été réalisés pendant la première campagne. Les réceptions provisoires de ces travaux ont été faites respectivement à la date du 27 juillet 2017 pour l'entreprise CGC et à la date du 10 août 2017 pour BEKAMI/CHINA En résumé, dans la Zone ON, le DAOI pour les travaux de réhabilitation du périmètre de Molodo et les drains de KIO et Bounou Boua a été élaboré en deux lots :

- **Lot 1** : Travaux de réhabilitation du Périmètre de Molodo central sur 3 426ha.

Au cours de cette campagne agricole **1020ha** sur les **3462ha** ont été réhabilités et mis à la disposition de 865 producteurs dont 55 femmes. Le taux d'exécution des travaux est 33,5%² pour un délai de consommation de 33,3%.

- **Lot 2** : Réhabilitation des drains de KIO et de Bounou Boua.

Les travaux consistent à la réhabilitation de **54 591 ml** de canaux primaires de drainage et à la réalisation de **11** franchissements, **2** débouchés de drain et **15** siphons sur le drain principal Le Drain de KIO a été réhabilité sur 31,2 km et le taux d'exécution des travaux est de **55,4%** pour un délai de consommation de 41,7%.

5.2.4. Projet d'appui au développement rural de Soké 1 (PADER-S1)

Le Projet d'Appui au Développement Rural de Soke 1 (PADER-S1) a été formulé pour répondre aux besoins d'amélioration et de sécurisation des productions agricoles en général et celle du riz en particulier dans la zone d'intervention de l'Office Riz Ségou (ORS), particulièrement dans le casier de Soke, situé à 45 km au Nord-Est de la ville de Ségou.

À cet effet, l'objectif de développement du projet est de contribuer de façon durable à la sécurité alimentaire du pays et à l'augmentation des revenus des populations rurales ciblées, en particulier les femmes et les jeunes, et ceci par le biais de l'augmentation et la diversification de la production agricole par l'irrigation en maîtrise totale de l'eau et en submersion contrôlée avec un rendement du riz attendu de 6 tonnes/ha en maîtrise totale de l'eau et de 2 à 2,5 tonnes/ha en submersion contrôlée.

D'un financement acquis total de **15,759 milliards F CFA** sur le Budget National, il a été décaissé à la date du 30/11/2017 un montant total de **10,879 milliards**, soit un taux de décaissement de **69,04%**.

À la date du 15 décembre 2017, le taux d'exécution des travaux est estimé à **35,54%** pour un délai consommé de **28%**.

En termes de réalisation physique, il a été réalisé le recalibrage des drains secondaires de submersion (23 334 ml achevés). Les réalisations en cours portent sur le Drain principal DD1, le drain exutoire, le distributaire et les canaux secondaires.

5.3. MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

5.3.1. Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Supérieur (PADES)

Le PADES est un projet du Département de l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Il concerne les localités de Bamako, Katibougou (Région de Koulikoro) et Ségou

² taux donné par l'UCP à l'occasion de la séance de travail avec la coordination nationale.



et a pour objectif global l'amélioration de la pertinence des programmes d'enseignement supérieur sélectionnés et la gestion du système de l'enseignement supérieur du Mali.

Le décaissement total du Don N° D0340 de 2015 à 2017 sur un montant total de 9 500 000 000 Francs CFA est de : 5 073 462 250 francs CFA, soit un taux de 53.40%. Le montant global de décaissement du Crédit N° de 2015 à 2017 sur un montant total de 7 000 000 000 Francs CFA est : 1 374 735 422 francs CFA avec un taux de 19.64%.

Le cumul de décaissement du projet PADES s'élève à 6 448 197 672 Francs CFA dont le taux s'élève à 39.08%. Les investissements réalisés se composent essentiellement de fourniture de matériels et équipements de bureaux pour les structures d'enseignement supérieur.

5.3.2. Réhabilitation/équipement infrastructures CENOU

Démarré en 2014, sous la tutelle du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique à travers le Centre National des Œuvres Universitaires (CENOU), le projet a pour objectif l'amélioration des conditions d'études et de vie des étudiants. Il est localisé dans le District de Bamako (Kabala, Point G) et la région de Koulikoro (cercle de Koulikoro : Katibougou, cercle de Kati : Commune rurale de Kalabancoro).

Le projet a bénéficié d'un financement acquis de 933 millions de FCFA au 31/12/2016 et un décaissement de 853 millions à cette même date, soit un taux de décaissement de 9,14%.

Sur les réalisations physiques, il a été observé quatre ouvrages ou chantiers, au niveau des localités citées plus haut. Il s'agit de :

- Travaux d'adduction d'eau potable (AEP) à la Faculté de Médecine et d'Odontostomatologie (FMOS) ;
- Les travaux de réhabilitation du bloc sinistré (bloc de 10 chambres des filles) à la résidence de l'IPR/IFRA de Katibougou ;
- Travaux de construction de guichets pour le retrait de cartes CENOU et cartes Bancaires pour les étudiants ;
- Travaux de mise en valeur de trois (3) forages déjà existants pour renforcer le système d'arrosage de l'espace vert de la zone résidence de la Cité Universitaire de Kabala.

5.4. MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

5.4.1. Projet d'appui a l'Institut National de Recherche en Sante Publique (INRSP)

Créé par la loi n°06-033 du 06 juillet 2006 portant ratification de l'ordonnance n°06-007/P-RM du 28 février 2006 portant modification de la loi n°93-014 du 11 février 1993, l'Institut National de Recherche en Santé Publique (INRSP) est un établissement public à caractère scientifique et technologie, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

L'INRSP a pour mission entre autre de promouvoir la recherche médicale et pharmaceutique en santé publique, notamment dans les domaines des maladies infectieuses, néoplasiques et sociales, de la santé familiale, de l'éducation sanitaire, de l'hygiène du milieu, de la biologie clinique appliquée à la nutrition et aux affections endémo épidémiques, génétique, de la socio-économie, de la médecine et de la pharmacie traditionnelle.

Le montant total des décaissements au 30 décembre 2016 s'élève à 1,364 milliards de francs CFA pour un montant total inscrit de 2,172 milliards de francs CFA, soit un taux de décaissement de 62,80%.

Au titre des principaux investissements dans le cadre du projet, on peut citer le laboratoire de médecine traditionnelle, les travaux d'aménagement de la cour et d'équipement de la salle multimédia et laboratoire de virologie.

5.5. MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

5.5.1. Projet de Drainage des Eaux Pluviales de Bamako

Il a pour objectif global de contribuer à l'amélioration du cadre de vie des populations du District de Bamako et à la diminution des risques d'origine hydrique, particulièrement pour les couches les plus défavorisées qui sont les plus exposées à ces genres de risques. En effet, il contribue à réduire le risque d'inondation pour les habitants de Bamako, les risques sanitaires et économiques suite aux dégâts matériels et humains des eaux.

Le projet bénéficie dans son financement de l'accompagnement de la Coopération Allemande à travers la KFW. La répartition de ce financement se présente ainsi qu'il suit : Etat malien 591 millions de FCFA dont 208 millions décaissés, soit 35% et la contrepartie KFW d'un montant de 6 560 000 000 FCFA dont 294 millions décaissés, soit 4%.

A ce stade d'exécution du projet, les réalisations physiques se résument au recrutement de l'Ingénieur Conseil, l'étude sociale de bas, la sensibilisation des populations de la ville de Bamako en général et celles de la rive gauche en particulier et la formation en système d'information géographique (SIG) sur le logiciel ARCGIS dans le but de pouvoir cartographier les collecteurs en guise d'élaboration d'une base des données.

5.5.2. Projet d'études d'aménagement des stations d'épurations et des ouvrages connexes (ANGESEM)

L'ANGESEM est un Etablissement Public à caractère Administratif (EPA) créée par ordonnance n°07-015/P-RM du 28 mars 2007. Elle est créée conformément à la loi N°90-110/AN-RM du 18 octobre 1990 portant principes fondamentaux de la création, de l'organisation et du fonctionnement des EPA au Mali.

Les missions de l'ANGESEM s'inspirent essentiellement de la loi n°01-020 du 30 mai 2001 relative aux pollutions et aux nuisances ainsi qu'au décret n°01-395/P-RM du 06 septembre 2001 fixant les modalités de gestion des eaux usées et des gadoues.

L'objectif global des projets de l'ANGESEM est d'améliorer l'accès de la population aux services d'assainissement. Spécifiquement, il s'agit, entre autres, de promouvoir la gestion des eaux usées dans les centres urbains et de renforcer les capacités d'intervention des acteurs.

De la date de démarrage du projet des stations d'épuration et ouvrages connexes en 2009, les travaux réalisés ont porté globalement sur :

- la réhabilitation de la station d'épuration de Mopti suite à l'intervention des collectivités territoriales en partenariat avec la Banque Mondiale;
- la réalisation des stations d'épuration de Bamako (CNAM, Hôpital du Point G, Sotuba) ;
- la station d'épuration réalisée dans l'enceinte de l'hôpital de Sikasso ;
- la réalisation de la station d'épuration de Tombouctou.

Démarré en 2009, ce projet cumule un coût total de 4 425 millions de F CFA à fin décembre 2017, entièrement acquis sur le budget national. A cette même date, le cumul des décaissements s'élève à 3 485 millions, soit un taux de décaissement de 78,76%³.

³ 18^{ème} Revue (à mi-parcours) des Projets/Programmes publics de développement du Mali_décembre 2017.

Rappelons que la dotation budgétaire de l'exercice 2017 s'élevant à 700 millions de FCFA a été entièrement engagée à ce jour. Aussi, le projet bénéficie d'une inscription de 800 millions au titre du budget 2018.

Par ailleurs, il est important de signaler que le programme d'investissement de l'ANGESEM prévoit un coût total de 183,823 milliards de FCFA à l'horizon 2026, soit 63,263 milliards en 2019, 60,364 milliards en 2022 et 62,447 milliards à l'horizon 2026.

5.6. MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

5.6.1. Projet d'alimentation en eau potable dans la région de Kayes (AEP-Kayes)

Le projet d'alimentation en eau potable dans la région de Kayes est né de la volonté des autorités régionales d'apporter des solutions aux multiples sollicitations des populations de la région en matière de fourniture d'eau potable. Le projet participe également de la réalisation du Programme d'Urgence Sociale du Président de la République en matière d'hydraulique villageoise.

Il est mis en œuvre par le Gouvernorat de la région de Kayes à travers la Commission Infrastructures et Equipement du Comité Régional d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement (CROCSAD)

L'objectif global du projet est d'améliorer durablement les conditions d'accès des communautés en milieu rural de la région de Kayes à l'eau potable et à l'assainissement. De façon spécifique, il s'agit de :

- améliorer l'accès des communautés à l'eau potable ;
- améliorer la gestion des ouvrages d'eau potable ;
- renforcer les connaissances et le suivi des communautés en matière de gestion des ressources en eau.

Sur une inscription budgétaire de **300 millions** de francs CFA sous le chapitre Dépenses en Investissement, ce montant est entièrement mobilisé et a servi à la prise en charge du marché **n°0026/DRMP-DSP/Kayes 2017** relatif à la réalisation de 70 forages dont 35 équipés de pompes à motricité humaine pour un coût total de **298 millions** de francs CFA et un délai d'exécution de cinq (05) mois.

Le marché a été conclu entre le DRB et l'Entreprise Générale Taleb/EGETA/BTP le 07 août 2017 et approuvé par le Gouverneur de la région.

Au total trente cinq (35) forages équipés de pompes à motricité humaine positifs ont été réalisés au niveau de trente cinq (35) villages dans trente une (31) communes. Les travaux sont entièrement terminés et le processus de réception provisoire des ouvrages est en cours pour l'ensemble des forages. La liste des trente cinq (35) villages couverts par la 1^{ère} année du projet est en annexe.

2.6.2. Projet d'alimentation en eau potable dans la région de Koulikoro (AEP-Koulikoro)

Le Projet est né de la volonté des autorités régionales d'apporter des solutions aux multiples sollicitations des populations de la région en matière de disponibilité de ressources en eau. Il participe également de la réalisation du Programme d'Urgence Sociale du Président de la République en matière d'hydraulique villageoise.

L'objectif global du projet est de lutter contre l'insécurité alimentaire des populations défavorisées en améliorant leur condition de vie et en augmentant leur revenu à travers la réalisation et la disponibilité de points d'eau (forages et micro-barrages).

Il s'agit spécifiquement de :

- améliorer l'accès des communautés en matière d'eau ;
- améliorer la gestion des ouvrages d'eau ;
- renforcer les connaissances et le suivi des communautés en matière de gestion des ressources en eau.

Entièrement financé sur le budget national à travers le Budget Spécial d'Investissement (BSI) sous le numéro 2874, le montant total des décaissements sur le BSI s'élève à **814 millions** de francs CFA sur un montant total de financement acquis de **850 millions** de francs CFA, soit un taux de décaissement **95,76%** au 22 décembre 2017.

La répartition des soixante trois (63) forages positifs équipés de pompes à motricité humaines dont dix (10) anciens réalisés dans la région de Koulikoro se répartit par cercle comme suit :

- Banamba (12) forages dans les communes de Kiban, Duguwolowila, Banamba et Toubakoro, Sébété et Toubakoroba ;
- Koulikoro (15) forages dans les communes de Sirakorola, Koulikoro, Dinandougou, Nyamina, Tougouni, Tienfala et Meguetan ;
- Kati (24) forages dans les communes de Sanankoroba, Ouelessebougou, N'Gouraba, Tielé, Nioumamakana, Sanakoro Djitoumou ;
- Dioïla (09) dans les communes de Kaladougou, Massigui, Binko, Tenindougou, Kemakafo, Wacoro et Kilidougou ;
- Kolokani (03) dans les communes d'Ouolodo, Guihoyo et Sebecoro I.

Quant à la réalisation des cinq (05) micros barrages (bas-fonds), elle se répartit comme suit :

- Kati (02) micros barrages réalisés dans les villages de Dalakana et Fabougoula ;
- Kolokani (02) micros barrages réalisés dans les villages Yarangabougou et Dankorola ;
- Koulikoro (01) micro barrage réalisé dans le village de Guanagakô Fanasogo.

2.6.3. Projet d'alimentation en eau potable dans la région de Ségou (AEP-Ségou)

Démarré en 2014, le Projet Hydraulique Villageoise Ségou a été initié par le Gouvernement de la République du Mali afin de doter de façon durable soixante (60) localités de la région de Ségou qui sont sans Points d'Eau Moderne ou déficitaires et améliorer de façon substantielle l'accès à l'eau des populations de la région. À cet effet, il intervient dans les sept (7) cercles de la région : Baraouéli, San, Bla, Tominian, Niono, Macina et Ségou. Le maître d'ouvrage est assuré par le Gouvernorat de la Région de Ségou et le maître d'œuvre par la Direction Régionale de l'Hydraulique de Ségou.

Les objectifs spécifiques visés sont :

- améliorer l'accès à l'eau potable des populations des localités concernées ;
- améliorer la santé publique des populations ;
- améliorer les conditions de vie socio-économiques des populations en particulier les femmes ;
- réduire la pauvreté ;
- amorcer la gestion saine et durable des points d'eau réalisés.

D'un coût de **2,983 milliards de FCFA**, le financement acquis est de **2,433 milliards F CFA** à la date du 31 décembre 2016 sur lequel, il a été décaissé un montant de **2,379 milliards de FCFA**, soit un taux de décaissement de **98 %**. Par ailleurs, il convient d'indiquer que le programme bénéficie d'une dotation budgétaire de 500 millions au titre du BSI 2018.

Globalement, le programme a permis de réaliser 16 AES, 1 AEP de 2014 à 2015 et de livrer 24 PMH et 5 AEP en 2016. Les effets et impacts sont entre autres : la réduction des maladies liées à l'eau, la réduction des temps consacrés à la recherche d'eau pour les femmes et les enfants.

2.7. MINISTERE DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

2.7.1. Contrat Plan-Etat – Laboratoire Central Vétérinaire

Le Contrat plan Etat-Laboratoire Central Vétérinaire (LCV) est un projet du Département en charge de l'Élevage et de la Pêche. Il a connu deux phases d'exécution qui ont chacune une durée de vie de trois ans (2007 à 2009) pour la première et (2011 à 2013 pour la seconde). L'objectif fondamental fixé par l'Etat au LCV est de rendre accessibles les vaccins vétérinaires aux distributeurs privés à un prix compatible avec le pouvoir d'achat des éleveurs.

Le projet étant issu d'un contrat plan, il a bénéficié au niveau du Budget Spécial d'Investissement (BSI) d'une dotation de 796 000 000FCFA à la date de son démarrage en 2011 jusqu'au 31 décembre 2016 sur laquelle, il a été décaissé un montant de 729 000 000FCFA, soit un taux de 91,58%.

Le Laboratoire Central Vétérinaire produit en moyenne annuellement environ 20.000.000 de doses de vaccins toutes catégories confondues (vaccins liquides et lyophilisés).

Les activités de diagnostic des maladies sont menées dans 8 laboratoires spécialisés, constituant les domaines de compétence, regroupés au sein d'une unité de diagnostic. Il s'agit de : anatomo-pathologie, bactériologie médicale, entomologie, helminthologie, mycoplasmes et mycoplasmoses, protozoologie, tiques et maladies transmises par les tiques, virologie.

2.7.2. Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel au Mali (PRAPS-Mali)

Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS) est un important Programme sous régional. Il a vu le jour grâce à l'initiative Sahel lancée en novembre 2013 par la Banque mondiale en droite ligne à la volonté politique des Chefs d'État des six pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) qui se sont engagés pour : « sécuriser le mode de vie et les moyens de production des populations pastorales et d'accroître le produit brut des activités d'élevage d'au moins 30% dans les six pays sahéliens au cours des cinq prochaines années, en vue d'augmenter significativement les revenus des pasteurs dans un horizon de 5 à 10 ans ».

Le Projet a pu bénéficier du financement de la Banque mondiale à travers un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) avec pour but d'appuyer le développement du pastoralisme et d'améliorer la résilience des populations pastorales des 6 pays.

La mise en œuvre de ce Programme est prévue pour une durée de six ans (2016 – 2021) sous la tutelle du Ministère de l'Élevage et de la Pêche. Une Unité de Coordination du Projet (UCP) assure la coordination de l'ensemble des activités en partenariats avec des structures focales nationales ou d'autres structures impliquées dans la mise en œuvre des activités.

L'Objectif de Développement du PRAPS (PDO) vise à : « Améliorer l'accès à des moyens et services de production essentiels et aux marchés pour les pasteurs et agropasteurs dans des zones transfrontalières et le long des axes de transhumance des six pays Sahéliens et améliorer la capacité des Gouvernements de ces pays à répondre à temps et de manière efficace en cas de crise pastorale ou d'urgence ».

La situation d'exécution des principales réalisations physiques se présente entre autres comme suit :

- fourniture de matériel de froid ;
- acquisition de kits de semences fourragères et de petits équipements ;
- la réalisation des activités de communication ;
- les négociations sociales autour des infrastructures à réhabiliter ou à construire ;
- la mise en place des CCTR, le recrutement des prestataires chargés de réaliser des études techniques, l'élaboration et la validation des premiers DAO ;
- la sélection des entreprises pour la réalisation des premiers travaux ;
- le renforcement des capacités de l'UCP, des partenaires de mise en œuvre et des bénéficiaires, etc.
- la vaccination de 2 415 774 bovins contre la PPCB et 1 887 830 Ovins et Caprins contre la PPR sur 5 092 320 de bovins et de 13 009 500 ovins/ caprins prévue pour la campagne 2016/2017.

2.7.3. Agence de gestion du marché central à poisson de Bamako (AGMCPB)

L'Agence de Gestion du Marché Central à Poisson de Bamako est un Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) créée par l'Ordonnance n°10-033/P-RM du 4 août 2010 et ratifiée par la Loi n°2011-009 du 18 mai 2011. Elle gère le Marché Central à Poisson de Bamako, une entreprise publique avec autonomie de gestion et des objectifs de rentabilité économique conformément à la Loi n°91-051/AN-RM du 26 février 1991.

A ce titre, l'Agence a pour missions : (i) l'exploitation des infrastructures et des équipements ; (ii) l'appui à la valorisation des produits de pêche et d'aquaculture ; (iii) l'organisation des acteurs de la filière pêche et aquaculture ; (iv) la formation des professionnels et la production des données et informations statistiques se rapportant au sous-secteur.

Le cumul des décaissements enregistrés au 30/11/2017 s'élèvent à 1,769 milliard de F CFA sur un financement acquis de 2,232 milliards de F CFA, soit un taux de décaissement de 79,25%.

La visite a concerné les 3 hangars construits pour les détaillants ; les travaux de construction d'une Salle polyvalente et les 20 matériels roulants (18 motos et 2 Tricycles) acquis. Parmi, les principales réalisations, on peut citer :

- la construction de 08 hangars (dont 3 pour détaillants) ;
- la construction d'un parking ;
- la construction d'une chambre froide négative ;
- la construction de magasins/kiosques ;
- la construction de toilettes, salle de réunion et cantine.

2.7.4. Centre National d'Insémination artificielle animale

Le CNIA a été créé par Ordonnance N°2015-14014/P-RM du 02 avril 2015 et ratifié par la loi N°2015-024 du 11 juin 2015 en tant qu'Etablissement Public à caractère Administratif (EPA). Le décret N°2015-0283/P-RM du 17 avril 2015 fixe son organisation et ses modalités de fonctionnement.

Le Centre a pour mission de contribuer à l'amélioration des productions animales par l'utilisation de la technique de l'insémination Artificielle (IA). En rapport avec la vision du Ministère de l'Elevage et de la Pêche (MEP) d'impulser une nouvelle dynamique au développement des filières animales, le Centre s'emploie à vulgariser la pratique de l'IA en la rendant accessible au plus grand nombre de producteurs y compris les exploitations familiales.

Exclusivement financé par l'Etat, le cumul des décaissements enregistrés à la date du 19 décembre 2017 s'élève à 399 millions de F CFA sur un financement acquis de 400 millions de F CFA, soit un taux de décaissement de 99,99 %.

Les principales réalisations sont les suivantes :

- Etude architecturale, étude topographique, travaux de délimitation, de levé topographique et de bornage de la parcelle pour la construction du siège ;
- signature de la convention de maîtrise d'ouvrage délégué avec l'AGETIPE ;
- réhabilitation et équipement de la salle de réunion, bureaux et toilettes ;
- 10 333 vaches inséminées et 4678 naissances répertoriées dans les bassins de production, soit un taux de naissance de 45,27% ;
- achat de 8500 litres d'azote liquide et achat de 550 produits de synchronisation;
- achat de 14 matériels informatiques.

2.7.5. Centre de conservation, de multiplication et de diffusion du bétail ruminant endémique (CCMD-BRE) de Madina Diassa

Plusieurs projets ont été initiés et mise en œuvre dans la zone ONDY notamment l'Opération N'dama de Yanfolila dans les années 1975. Après la clôture de ce premier projet, le Programme de Développement Intégré pour la Réduction de la Pauvreté dans la Zone ONDY (PDIRP) a été mis en œuvre. En vue de consolider les acquis, il a été créé par loi n°2013-027 du 09 juillet 2013, le Centre de Conservation, de Multiplication et de Diffusion du Bétail Ruminant Endémique (CCMD-BRE) de Madina Diassa. Les décrets n°602 et 603/P-RM du 24 juillet 2013 fixent son organisation, ses modalités de fonctionnement ainsi que son cadre organique.

Le Centre a pour missions de :

- contribuer à l'amélioration de la productivité et de la production de la race N'dama;
- contribuer à l'inventaire et à la caractérisation du Bétail Ruminant Endémique;
- mettre en œuvre les schémas de sélection validés par le Comité Technique de coordination en ce concerne le Bétail Ruminant Endémique;
- diffuser le progrès génétique réalisé;
- mener des activités de promotion du Bétail Ruminant Endémique;
- renforcer les capacités des associations et coopératives en charge du développement des ruminants endémiques;
- renforcer les capacités des agents du Centre dans le cadre de l'exercice de leurs missions.

De 2003 à 2017, le coût total du projet est de 1 682⁴ millions, entièrement acquis sur le budget d'Etat. Sur ce montant, 1 465 millions ont été décaissés, soit un taux de 87,1%. A la date du 21 novembre 2017, l'inscription de 200 millions sur le budget 2017 a été entièrement engagée.

De 2010 à ce jour, les travaux réalisés ont porté entre autres, sur :

- la réhabilitation de la piste reliant le centre à la route bitumée Yafolila-Bougouni ;
- la réhabilitation d'un parc à bétail et deux forages équipés de pompe manuelle ;
- la construction de deux parcs mobiles ;
- l'équipement du laboratoire du Centre ;
- les travaux d'aménagement de 30 km de piste (pare-feu.);
- les travaux de construction d'un parc métallique avec abris et couloir de vaccination;
- la fourniture d'un tracteur de 75 CH avec accessoires.

En outre, courant décembre 2017, le parc du Centre dispose de 240 troupeaux composés comme suit: 8 géniteurs, 71 vaches, 21 bœufs, 37 taurillons, 81 génisses, 9 veaux et 13 velles.

⁴ 18^{ème} Revue des Projets/Programmes à mi- parcours en décembre 2017



2.7.6. Programme quinquennal aménagement aquacole (PQAA) 2016-2020

Le Programme Quinquennal d'Aménagement Aquacole (PQAA) 2016-2020 est une suite logique du PQAA 2008-2015. En effet, il prend appui sur les acquis du PQAA 2008-2015 et prend en compte l'ensemble du pays dans le cadre de sa mise en œuvre. Le PQAA 2016-2020 se propose de renforcer les capacités de résilience des populations vulnérables, à travers les activités de renforcement des capacités et le développement des investissements productifs. Il s'adapte à l'architecture du PNISA.

Globalement, le programme vise à promouvoir l'accroissement de la production et de la productivité aquacoles. En termes d'objectifs spécifiques, il s'agit de :

- Renforcer les capacités de l'ensemble des acteurs étatiques et non étatiques dans le domaine de l'aquaculture, et mettre à leur disposition des outils modernes de gestion ;
- Améliorer le niveau des investissements (Infrastructures et équipements) aquacoles adaptés de façon durable ;
- Accroître la production et la productivité aquacole par l'intensification, la modernisation des systèmes de production, de transformation et de commercialisation ;
- Assurer le développement de la recherche halieutique, la formation et la diffusion des innovations technologiques ;
- Assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

D'un coût estimatif de **65 684 124 060 F CFA**, le programme a bénéficié d'un financement acquis de **925 000 000 F CFA** sur lequel, il a été décaissé un montant total de **524 983 661 F CFA**, soit un taux de décaissement de **56,75%** à la date du 29 décembre 2017.

Pour la phase en cours dont les activités ont démarré fin 2016, les réalisations ont concerné : la fourniture de cage flottante avec kits, l'achat d'aliments poissons, la réalisation de barrage à usage piscicole à Ouolosso (Cercle de Koutiala), la réalisation de barrage à usage piscicole dans le village de Tiendo, l'entretien de 10 étangs à Kati et 4 à Kayo (Cercle de Koulikoro), le réaménagement de 12 étangs piscicoles à Toya (Tombouctou), la réhabilitation de 20 cages flottantes à Sélingué, la réhabilitation et mise en état de digue d'emprunt à San, la réalisation de diguette de la mare de Djidjan dans le cercle de Kolokani, l'entretien d'étangs piscicoles de Mananbougou.

2.8. MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

2.8.1. Projet d'Appui à la Formation Professionnelle, l'Insertion et l'Entrepreneuriat des Jeunes Ruraux (FIER).

Le Projet de Formation professionnelle, Insertion et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux (FIER) est une initiative entreprise par l'Etat du Mali avec le soutien technique et financier du Fonds International de Développement Agricole (FIDA).

Placé sous la tutelle du Ministère de l'Emploi, de la Formation Professionnelle, le projet FIER s'inscrit dans la recherche d'une croissance reposant sur la promotion des ressources humaines et le développement des secteurs porteurs, en particulier le secteur primaire. Il a une durée de 8 ans.

L'objectif du Projet est de faciliter l'accès des jeunes ruraux à des opportunités d'insertion et d'emplois attractifs et rentables dans l'agriculture et les activités économiques connexes.

Les activités du projet sont articulées autour des trois composantes :

- **Composante 1** : Capacités institutionnelles et renforcement de l'offre de formation ;
- **Composante 2** : Insertion et appui aux initiatives des jeunes ruraux ;
- **Composante 3** : Coordination et gestion.

Le projet FIER concerne les jeunes ruraux de 15 à 40 ans en quête d'une situation professionnelle. La population cible du projet est estimée à 100 000 jeunes ruraux dont 50 pourcent de jeunes filles. Sur sa durée, le projet FIER cible les 8 régions du Mali et adopte une démarche séquentielle afin de les couvrir progressivement.

Le financement du Projet est assuré principalement par le FIDA qui alloue une enveloppe de 33,2 millions de \$EU, soit 63,7 pourcent des coûts totaux estimés. Ce financement est complété par: (i) la contrepartie du Gouvernement qui se chiffre à 4 millions de \$EU (7.8% du coût total), la contribution indirecte du PAPAM estimée à 8,4 millions de \$EU (16,2% du coût total du projet) représentant son apport au financement des projets AGR.

Le taux de décaissement global est de 24% dont 50% pour la contrepartie et 23% sur les ressources extérieures.

Les réalisations physiques se résument entre autres à l'appui au développement de la pisciculture, aviculture, maraichage, à l'acquisition d'équipements (décortiqueuse) et à la formation des bénéficiaires.

3.8.2. Projet de développement des compétences et emploi des jeunes (PROCEJ)

Son objectif est d'améliorer l'éducation et la formation pour l'employabilité et les possibilités d'emploi créées par le secteur privé pour les jeunes au Mali.

Le Projet comprend trois (03) composantes, à savoir :

- Education et formation pour l'employabilité : ce volet concerne le renforcement de l'enseignement et la formation technique et professionnelle ainsi que le renforcement du développement des compétences pour les jeunes déscolarisés ;
- Création d'emplois par le secteur privé pour les jeunes : s'intéresse à l'appui à l'entreprenariat des jeunes et le soutien aux petites et moyennes entreprises pour la création d'emploi ;
- Renforcement institutionnel et gestion du projet concerne la gestion administrative et financière du projet.

Sur le terrain, l'opérationnalisation des activités est co-assurée par les Directions Régionales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle dans le cadre de la formation décentralisée de courte durée (composante I), le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et l'Apprentissage (FAFPA) pour la composante II à travers la formation par apprentissage dual et l'Agence pour la Promotion de l'Emploi Jeunes (APEJ) pour le volet Insertion (composante III).

D'un coût total de **32 500 000 000 FCFA** dont **1 000 000 000 FCFA** au titre de la contribution malienne, le montant total décaissé au 30 juin 2016 sur le financement extérieur se chiffre à 4, 904 milliards FCFA, soit un taux d'exécution de 15,57%.

Quant au financement intérieur, le montant décaissé au 31 décembre 2016 se chiffre à 330 millions FCFA, soit un taux de décaissement de 33,00%.

Les principales activités réalisées sont :

- la reprise dans le sens d'un affinement plus poussé des études de dimensionnement et des études architecturales déjà réalisées des établissements ciblés par le projet;

- (551) maîtres d'apprentissage ont été formés dans les régions de Kayes et Sikasso.
- l'acquisition de trois (03) minibus pour les IFP de Bankass, Kalabancoro et Bougouni;
- la formation de 3 000 apprenants des cohortes de 2015, de 2016 et de 2017:
- des appuis institutionnels à l'IFSAB de Banankabougou (BTP), l'IFP de Ségou (Agroalimentaire), l'IFP de Bankass (Cuirs et peaux), élevage, l'IFP de Kalabancoro (cuirs et peaux), un nouvel IFP à Bougouni et au CFP de Missabougou (BTP et agroalimentaire);
- la formation de 169 jeunes en vue de financement des plans d'affaires sur lesquels trois (03) ont été rejetés pour raison de changement d'idée au cours du processus d'élaboration de leur projet ;
- la formation de 500 apprenants dans six (06) filières de formation dans les centres privés ;
- les études APS et APD pour les études architecturales de trois (3) centres à savoir l'IFP-Kayes, l'IFP-Ségou et l'IFSAB ont été élaborées et validées ;
- la situation globale du montant décaissé est de 5, 234 milliards FCFA, soit un taux de décaissement de 16,10%⁵.

2.9. MINISTERE DE LA SOLIDARITE ET DE L'ACTION HUMANITAIRE

2.9.1. Réhabilitation/équipement infrastructures région de Mopti (PURD/RN)

En vue du retour de l'administration dans les régions affectées par la crise qu'a connue le Mali en 2012, le Gouvernement du Mali a élaboré un programme de réhabilitation et d'équipements des infrastructures dans lesdites régions, dénommé « Programme d'Urgence pour la Relance du Développement des Régions du Nord (PURD/RN) » notamment la région de Mopti.

Ledit projet a pour objet de contribuer au retour progressif de l'Administration à travers la réhabilitation des infrastructures endommagées en utilisant de façon optimale les capacités locales des entreprises. Il comprend deux volets : (i) la réhabilitation des infrastructures endommagées et (ii) la mise en œuvre des projets/programmes d'investissements initiés au niveau local dans les secteurs de production et des infrastructures pour le désenclavement des zones touchées par la crise et la relance des activités économiques.

Pour le compte de la phase II du programme dans la Région de Mopti, la situation d'exécution technique est consignée dans le tableau ci-dessous :

Le Financement du Programme est entièrement assuré par le Budget National. Pour la phase II, les ressources allouées pour la région de Mopti se chiffrent à **2,718 milliards FCFA**. La situation d'exécution est 98,98%.

2.10. MINISTERE DE LA JUSTICE

L'objectif général de ce programme est d'améliorer la qualité et la crédibilité du système judiciaire. De façon spécifique il vise à :

- consolider le pouvoir judiciaire et l'État de droit ;

⁵ 16^{ème} Revue des Projets/Programmes au 31 décembre 2016

- protéger les Droits de l'homme et promouvoir la lutte contre l'impunité, la corruption et la délinquance financière ;
- améliorer la connaissance et la perception des citoyens sur le programme, le système judiciaire et assurer la mise en œuvre de l'accord issu du processus d'Alger pour la paix et la réconciliation au Mali en ce qui concerne la justice.

D'un coût total de **52,718 milliards de FCFA**, le projet a bénéficié d'un financement acquis de **3, 800 milliards F CFA** à la date du 30 novembre 2017 sur lequel, il a été décaissé un montant total de **2, 333 milliards de FCFA**, soit un taux de décaissement de **61,39 %**.

Par ailleurs, il convient d'indiquer que le programme bénéficie d'une dotation budgétaire de **1, 600 milliards** au titre du BSI 2018.

Parmi les réalisations, on peut citer :

- Région de Ségou : les interventions du programme ont concerné les dix (10) établissements pénitentiaires de la région. Lesdites interventions ont consisté à la réhabilitation ou rénovation des établissements de la région.
- Région de Sikasso : les interventions du programme ont porté sur des travaux de rénovations de neuf (09) centres de la région ;
- Région de Mopti : deux (02) centres dont celui de Djenné et de Douentza ont bénéficié de l'intervention du programme.



3. LES PRINCIPAUX CONSTATS DES MISSIONS

3.1. MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU DESENCLAVEMENT

3.1.1. Réhabilitation ancien pont de Kayes

- la réalisation effective des travaux de réalisation et d'installation de cinq (05) des neuf piles et la reconstitution totale des piles restants ;
- le niveau satisfaisant de l'équipement de l'Entreprise pour l'exécution des travaux ;
- le cadre de concertation fonctionnel instauré par la Subdivision des routes de Kayes pour le suivi des travaux.

3.1.2. Construction 2^{ème} pont de Kayes

- l'avancement normal des travaux sur les différents chantiers.

3.1.3. Projet de bitumage de la Route Baroueli-Tamani (30,6 Km)

- le non démarrage du processus d'identification des zones à déguerpier ;
- la non réalisation de l'étude de la variante sur 560 ml (0,56 km) à Tamani a été faite par la Mission de Contrôle et l'Entreprise.

3.2. MINISTÈRE DE L'ELEVAGE ET DE LA PÊCHE

3.2.1. Contrat Plan-Etat – Laboratoire Central Vétérinaire

- la bonne mise en œuvre du contrat plan avec de grandes ambitions affichées au niveau des perspectives de développement ;
- le troisième contrat plan Etat-LCV (2014-2016) n'a pas été signé par les parties mais le décaissement pour l'exécution du projet se poursuit continu au niveau du BSI.

3.2.2. Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel au Mali (PRAPS-Mali)

- l'absence de ressources pour leur fonctionnement adéquat pour les coordinations de zones du projet ;
- l'état délabré des locaux et l'insuffisance d'équipement informatique et bureautique au niveau des SLPIA et des services vétérinaire de Diéma et Nioro du Sahel ;
- la non implication des services locaux des zones frontalières de l'élevage dans les échanges inter-frontalier.

3.2.3. Agence de gestion du marché central a poisson de Bamako (AGMCPB)

- les travaux de construction des hangars sont terminés mais la réception et l'installation des bénéficiaires sont attendus ;
- les travaux de construction de la salle polyvalente étaient au stade finition et l'entreprise était active sur le chantier ;
- les 18 motos ont été affectées aux personnels en location-vente et les 2 Tricycles à l'Agence.

3.2.4. Centre National d'insémination artificielle animale

- Le retard dans le processus de construction du siège et la réception des 15 000 litres d'azote objet d'un marché.

3.2.5. Centre conservation, multiplication et diffusion bétail ruminant endémique de Madina Diassa

- la présence des feux de brousse provoqués permettant de protéger le ranch contre les feux de brousse accidentels et de faciliter la régénération du couvert végétatif ;
- l'entretien des infrastructures contenues dans le ranch reste problématique en raison de la faiblesse des ressources (humain, financier, matériel et logistique) dont dispose le CCMD-BRE.

3.3. MINISTERE DE L'ENERGIE ET DE L'EAU

3.3.1. Projet d'alimentation en eau potable dans la région de Kayes (AEP-Kayes)

- le caractère participatif et inclusif dans le cadre de la mise en œuvre du Projet, notamment les collectivités territoriales et les services techniques (DRH) ;
- l'état d'avancement satisfaisant des travaux malgré le retard dans la signature du marché ;
- la qualité satisfaisante des ouvrages ainsi que le niveau d'organisation des bénéficiaires dans la gestion des ouvrages.

3.3.2. Projet d'alimentation en eau potable dans la région de Koulikoro (AEP-Koulikoro)

- la pertinence du Programme et l'adhésion des bénéficiaires ;
- la bonne qualité des ouvrages réalisés ;
- l'implication et l'organisation des bénéficiaires dans la gestion des infrastructures réalisées ;
- le développement des activités autour des ouvrages réalisés.

3.3.3. Projet d'alimentation en eau potable dans la région de Ségou (AEP-Ségou)

- la réticence des populations à vouloir payer l'eau au niveau de l'AES de Pétesso ;
- la non-matérialisation sur le terrain des infrastructures réalisées ;
- la nécessité d'installer des vannes secondaires entre le château et toutes les bornes-fontaines afin d'éviter de couper l'eau à tout le monde en cas de panne sur une borne.

3.4. MINISTERE DE L'AGRICULTURE

3.4.1. Réhabilitation et équipement bureaux DFM/MA

3.4.2. Projet renforcement de la sécurité alimentaire par le développement cultures irriguées (PRESA-DCI)

- la présence effective des oiseaux granivores sur les cultures ;
- le retard accusé dans la remise des périmètres aux producteurs avec ses conséquences de culture de variétés hâtives.

3.4.3. Productivité agricole des petits exploitants pour l'Afrique sub-saharienne (SAPEP)

- le retard dans le démarrage des investissements ;
- le nombre important de quantités de semences produites.

3.4.4. Projet d'Appui au Développement Rural de Soké 1 (PADER-S1)

- l'avancement normal des travaux à la date du 20 décembre 2017 donné par le bureau de contrôle qui est de 35,54% est supérieur au délai consommé qui est de 28%.

3.4.5. Programme Quinquennal d'Aménagements Aquacoles (PQAA)

- Le plan de financement du programme n'est pas bouclé au regard du montant du financement acquis du programme. Le programme est financé exclusivement sur le Budget National or, le plan de financement prévoit une contribution des bailleurs et des bénéficiaires ;
- La difficulté de pouvoir prendre en charge certaines activités dans le cadre du programme sur le chapitre budgétaire 5-231-10 notamment les activités de



développement de la pisciculture intensive à travers l'acquisition de kits de cages flottantes et l'achat d'aliments poissons et d'alevins.

3.5. MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

3.5.1. Réhabilitation/équipement infrastructures CENOU

- le retard dans la passation des marchés (tous les marchés sont passés en 2017 alors que le projet a démarré en 2014).

3.5.2. Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Supérieur (PADES)

- l'avancement normal du projet ;
- le retard dans la réalisation des études architecturales de la DGESRS et de la Faculté de santé animale de l'Université de Ségou ;
- Non adoption des textes règlementaires sur le statut des Universités

3.6. MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

3.6.1. Projet d'appui a l'Institut National de Recherche en Sante Publique (INRSP)

- le niveau satisfaisant de la structure en équipements de pointe ainsi que la bonne qualité des infrastructures ;
- la forte sollicitation des laboratoires par les établissements scolaires et autres chercheurs en raison de leur niveau d'équipement ;
- le nombre important d'infrastructures opérationnelles réalisées dans le cadre du projet ;
- le retard dans la livraison des laboratoires dont les délais d'exécution ne sont pas les Entreprises adjudicataires ;
- l'importance des travaux déjà réalisés dans la construction du laboratoire de tuberculose d'où la nécessité d'achever les travaux pour le rendre opérationnel.

3.7. MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ASSAINISSEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

3.7.1. Projet de drainage des eaux pluviales de Bamako

- le démarrage timide entraînant des retards sur le planning ;
- le retard dans la mobilisation des ressources du partenaire allemand ;
- le retard dans l'indemnisation des habitants qui occupent les lits des marigots.

3.7.2. Projet études d'aménagement stations épurations et ouvrages connexes (ANGESEM)

- le déversement des eaux usées dans le casier de l'office sans définition de convention de collaboration entre les deux parties ;
- le dysfonctionnement du dispositif d'entretien lié aux pannes récurrentes d'électricité.

3.8. MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



3.8.1. Projet d'Appui à la Formation Professionnelle, l'Insertion et l'Entreprenariat des Jeunes Ruraux (FIER).

- le retard dans le processus de recrutement des opérateurs.

3.8.2. Projet développement compétences et emploi des jeunes (PROCEJ)

- le manque d'équipement des apprenants, à la faible implication de l'animateur dans les activités et la faiblesse de sa motivation.

2.9. MINISTERE DE LA SOLIDARITE ET L'ACTION HUMANITAIRE

2.9.1. Programme d'Urgence pour la Rélande du Développement (PURD/Mopti)

- le faible fonctionnement (timide) du comité régional de suivi ;
- le retard dans l'exécution de certains travaux ;
- l'inaccessibilité de certains sites et l'arrêt de certains travaux à cause de la situation sécuritaire dans les zones concernées.

2.10. MINISTERE DE LA JUSTICE

2.10.1. Programme d'urgence renforcement système judiciaire (PURJ).

- la sécurisation de la prison de Markala avec construction du mur de clôture et la fosse septique ;
- la construction du poste de garde et du hangar pour les surveillants de la prison de San avant la construction d'une nouvelle prison ;
- la prise en charge des eaux usées de la prison de Ségou à travers la construction de nouvelles fosses;
- la construction de deux miradors avec lampadaires dans la prison de Bougouni vu sa position géographique et un château d'eau.



4. LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DES MISSIONS

Les principaux enseignements tirés au terme des missions de suivi physique et financier se résument à :

- l'engouement exprimé par les responsables des P/P et les bénéficiaires pour les missions de suivi-évaluation ;
- le retard dans le démarrage des activités des projets financés par les Partenaires Techniques et Financiers, retard causé par le long délai enregistré entre l'approbation de l'accord de prêt par le Conseil d'Administration du PTF et la mise en vigueur ;
- la nécessité de renforcer davantage les missions de suivi-évaluation des investissements dans la compréhension et la résolution de certaines difficultés entre les projets/Programmes et le Ministère de l'Economie et des Finances à travers la DNPd;
- la pertinence de certains investissements et la place importante qu'ils occupent dans le développement socio-économique des zones bénéficiaires ;
- le retard dans l'exécution de certains grands travaux (les gros marchés) dans le cadre des projets d'irrigation ;
- la défaillance de certaines entreprises sur le terrain ;
- la nécessité de régulariser les missions de suivi physique et financier eu égard au manque d'informations fiables et à jour sur le niveau de réalisation des activités sur le terrain ;
- l'absence de stratégie d'intervention de certains investissements à long terme ;
- la difficulté d'accès aux informations aux structures de tutelle de certains projets/programmes (problème d'archivage et de mobilité/indisponibilité du personnel...);
- l'absence de dispositif adéquat de suivi évaluation au niveau de certains P/P visités ;
- l'inadéquation des réalisations physiques de certains projets avec les réalisations financières.

5. DIFFICULTES, RENCONTRES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Struct/Orga responsables	Délai d'exécution
Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Supérieur (PADES)					
01	Etude architecturale de la DGESRS		Un architecte a été recruté pour appuyer le consortium ENI/ESIAU		3 mois
02	Etude architecturale de la Faculté de santé animale de l'Université de Ségou		Un architecte a été recruté pour appuyer le consortium ENI/ESIAU		3 mois
03	Non adoption des textes réglementaires sur le statut des Universités		Un comité de relecture est mis en place.		
Réhabilitation/équipement infrastructures CENOU					
04	le retard dans la passation des marchés (tous les marchés sont passés en 2017 alors que le projet a démarré en 2014).				
Projet d'Appui à la Formation Professionnelle, l'Insertion et l'Entreprenariat des Jeunes Ruraux (FIER).					
05	Retard dans le processus de recrutement des opérateurs		Anticipation	FIER	Permanente
Projet de drainage des eaux pluviales de Bamako					
06	Retard du démarrage du projet	Signature tardive du contrat de l'IC	Diligenter le circuit de signature des contrats et la procédure de l'arrêté d'exonération	MEADD et MEF	
07	Mise en place de la commission de recensement et d'indemnisation	Lenteur au niveau du Ministère des affaires foncières	Implication de tous les acteurs concernés	MEADD, MHUAF, MEF	1 mois
08	Intervention sur le pont de Sébénikoro	Les sections du pont ne permettent pas de drainer une crue vicennale.	Saisir le Ministère de l'Equipement à cet effet	MEADD	1 mois

Projet d'appui a l'Institut National de Recherche en Sante Publique (INRSP)					
09	le retard dans la livraison des laboratoires dont les délais d'exécution ne sont pas les Entreprises adjudicataires				
Productivité agricole des petits exploitants pour l'Afrique sub-saharienne (SAPEP)					
10	le retard dans le démarrage des investissements				
5.7.1. Agence de gestion du marché central a poisson de Bamako (AGMCPB)					
11	Non occupation du marché par les grossistes (Coop de vendeurs de poisson)	Distance (logistique) Insuffisance d'infrastructures	Appui des partenaires et sensibilisations des acteurs de la filière poisson	MEP ; Coopérative AGMCPB	2 ans
12	Insuffisance des capacités de stockage	Le marché ne dispose que d'une seule chambre froide fonctionnelle	Mettre l'accent sur la réalisation des chambres froides dans les futurs programmes d'activités	AGMCPB, coopérative	3 ans
13	Insuffisance Logistiques de transport	Le marché ne dispose que deux motos tricycles	Acquisitions sans délai	AGMCPB MEP	Sans délai
14	Faible couverture des besoins en eau potable du marché	Faible capacité de l'adduction d'eau surtout en période de forte chaleur	Installation d'une bouche d'eau de la SOMAGEP, Etude géophysique du milieu	AGMCPB SOMAGEP	Sans délai
15	Production insuffisante de glace par rapport à la demande	Faible capacité de l'adduction d'eau Forte demande de glace	Construction d'une usine de glace	AGMCPB, MEP PARTENAIRE	2 ans
Réhabilitation et équipement bureaux DFM/MA					
16	Difficulté de circulation par endroit dans la cours et problèmes de conservation des archives	Dégradation de certaines parties de la cour et insuffisance de bureaux	Travaux d'extension du bâtiment abritant la salle de réunion, la poursuite de l'aménagement de la cours (dallage) et des voies d'accès et l'archivage électronique	DFM/MA	2018
Centre National d'insémination artificielle animale					
17	Approvisionnement en azote liquide	Usine de production en panne souvent	Acquisition et installation d'un appareil de production d'azote au compte du CNIA	MEP/MEF/CNIA/P TF	Immédiat

18	Manque de produits de synchronisation	Insuffisance de ressources financières	Augmentation des ressources financières	MEP/MEF/PTF	Immédiat
19	Couverture des besoins d'insémination dans les bassins de production	Insuffisances du nombre d'inséminateurs	Formation de nouveaux inséminateurs et leur mise en activité	CNIA/PTF	Immédiat
20	Equipement en véhicule Difficultés liées au suivi des activités sur le terrain	Insuffisance de véhicules	Dotation du Centre en véhicules	MEP/MEF/PTF	Immédiat
Le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel au Mali (PRAPS-Mali)					
21	Retard des pièces justificatives des dépenses des régions	Manque de coordinations entre les structures régionales et locales dans la mise en œuvre de l'ingénierie sociale	Rendre opérationnelles les coordinations régionales PRAPS.	Les services techniques régionaux	Immédiat
22	Non fonctionnalité des cadres de concertation régionaux	Insuffisance de concertation entre les acteurs sur le terrain	Instituer un cadre d'échanges entre acteurs de terrain pour améliorer leur participation à toutes les étapes	UCP/Coord. Régionale	Immédiat
23	Non fonctionnalité des cadres de concertation régionaux	Occupation du site par MINUSMA/ groupes armés	Délocaliser le site du marché à bétail de Niafunké et le parc de vaccination d'Idouaak par le CCTR	UCP Coord. Régionale	Immédiat
24	Absence des structures de mise en œuvre du Projet à Kidal	Processus de négociations non enclenché à Kidal suite à l'inaccessibilité de la région par les structures d'exécution	Contacteur les leaders du cercle de Tin Essako pour la conduite des Accords Sociaux sur les sites des aménagements pastoraux ; Tenir une réunion à Gao avec les leaders.	Les services techniques régionaux, Subrégionaux et agents de base	Immédiat
Construction 2^{ème} pont de Kayes					
24	Non libération de certaines emprises des voies d'accès (domaines privés)	Retard dans la mise en place du comité régional chargé du recensement et l'évaluation des propriétés situés dans l'emprise du projet	Diligenter la mise en place de la commission nationale chargée du recensement et l'évaluation des propriétés situés dans l'emprise.	Ministère en charge des infrastructures.	Immédiat
Contrat Plan-Etat – Laboratoire Central Vétérinaire					
25	Annulation des crédits alloués au milieu de l'exercice budgétaire	Collectif budgétaire	Ne pas appliquer l'annulation des crédits au contrat plan	Laboratoire Central Vétérinaire (L.C.V)	

26	Notification tardive trimestrielle des crédits		Ouverture semestrielle des crédits	L.C.V	
27	Dédouanement des matériels et équipements de laboratoire	Non-respect par l'Etat de l'engagement N°3 (article 29 du contrat plan Etat-LCV 2011 - 2013)	Etendre les exonérations maintenues sur les intrants de production de vaccins aux matériels et équipements de labo	L.C.V	
28	Hausse des coûts de production des vaccins Stagnation des prix de cession des vaccins : écarts analytiques négatifs.	Hausse des coûts d'acquisition des intrants de production des vaccins.	Revoir à la hausse les prix de cession des vaccins : étude de marchés.	L.C.V	
Projet de bitumage de la route Baroueli-Tamani (30,6 km)					
29	Retard accusé dans les travaux	Lenteur dans le processus de recensement des populations à déguerpir	Entreprendre des séances d'information, de sensibilisation et de communication	DNR, IUP, Bureau de contrôle, Entreprises	Immédiat
		Lenteur dans l'étude de la variante à Tamani	Saisir officiellement l'Entreprise sur la question	DNR, IUP, Bureau Entreprises	Immédiat
		Décalage observé dans la délivrance des ordres de service (20 avril 2017 pour l'Entreprise BCM-CG et 12 juin 2017 pour le Bureau de Contrôle)	Revoir le planning des travaux	DNR, IUP, Bureau de contrôle, Entreprises	Immédiat
Projet de renforcement de la sécurité alimentaire par le développement des cultures irriguées (PRESA-DCI)					
30	Livraison tardive des périmètres, baisse du rendement et présence des oiseaux granivores	Retard dans le démarrage des travaux de réhabilitation des périmètres de Molodo, Farabana, drain de KIO ; Promotion des cultures hâtives	Renforcement des capacités des Entreprises, et résoudre les problèmes sociaux; Changement de méthode de travail	MA, UGP, Bureau de contrôle, Entreprises	Avant prochaine campagne agricole
Projet de développement des compétences et emploi des jeunes (PROCEJ)					
31	Démotivation de certains acteurs sur le terrain	Faible implication des animateurs et des collectivités dans les activités ; Manque d'équipement de bureau et informatique ; Déficit de communication.	Responsabilisation des animateurs ; Equiper les animateurs ; Améliorer la communication entre les acteurs	MEFP, DNEFP, PROCEJ, CT, Animateurs, bénéficiaires	Sans délai

32	Manque d'équipements (kit) des apprentis	Retard dans la livraison des équipements (kits) des apprentis certifiés	Diligenter la livraison des équipements ; Diligenter la délivrance des certificats aux apprentis.	MEFP, DNEFP, PROCEJ	Immédiat
Projet d'étude d'aménagement des stations d'épurations et ouvrages connexes (ANGESEM)					
33	Risque d'incompréhension éventuelle liée à la gestion des eaux usées	Absence de convention entre l'ANGESEM et l'Office Rir Mopti pour la gestion des eaux usées.	Etablir une convention formelle de collaboration.	MEADD, ANGESEM, ORM	Immédiatement
34	Dysfonctionnement du dispositif d'entretien lié aux pannes récurrentes d'électricité.	Coupure intempestive récurrente d'électricité	Acquérir un groupe électrogène ; Installer une source d'énergie solaire.	MEADD, ANGESEM	Immédiatement
Centre de conservation, de multiplication et de diffusion du bétail ruminant endémique (CCMD-BRE) de Madina Diassa					
35	Difficultés de paiement des salaires des agents contractuels	Insuffisance dans la procédure de recrutement du personnel contractuel	Impliquer la DRH et la DFM dans le recrutement du personnel contractuel	DRH, DFM, CCMD-BRE	Permanent en fonction du besoin
36	Difficultés de mise en œuvre de certains travaux techniques	Insuffisance d'infrastructure d'élevage ; Insuffisance de renforcement des capacités des agents ; Irrégularité dans la tenue des organes d'orientation et de pilotage; Insuffisance de moyens humain, financier, matériel et logistique	Réaliser des infrastructures complémentaires ; Renforcer les capacités du personnel fonctionnaire ; Organiser régulièrement la tenue des organes d'orientation et de pilotage ; Améliorer les moyens du Centre	DFM/CCMD-BRE; DRH/DFM/ CCMD-BRE, Organes d'Orientation et de Pilotage	Avant 2020
37	Manque d'intrants d'élevage (aliment bétail, produits vétérinaires) et intrant agricoles (semence fourragère)	Difficultés d'alimentation et d'entretien du troupeau	Acquisition d'intrants d'élevage et agricole	DFM/DNPIA/CCMS-BRE	Avant 2020
38	Tentatives de violation de l'intégrité du ranche	Non sécurisation du ranch ; Clôture partielle du ranch.	Clôturer complètement le ranch; Signature de convention de collaboration avec le service des Eaux et Forêts.	MEP, DFM/CCMD-BRE & Eaux et Forêts.	Avant 2020

Projet d'appui au développement rural de Soke 1 (PADER-S1)					
39	Retard dans le versement et la mise à disposition des fonds dans le compte de l'AGETIER	Tension de Trésorerie au niveau du Trésor régional de Ségou	Diligenter le versement des fonds dans le compte de l'AGETIER	MEF/DNTCP	Immédiat
40	Financement de la tranche conditionnelle	La tranche conditionnelle ne bénéficie pas de financement d'où un Gap de financement à rechercher	Soumettre la prise en charge du GAP sur le BSI au service technique (DNP, DGB)	ORS	Juin 2018
Hydraulique villageoise Ségou					
41	Insécurité dans certaines localités d'intervention du programme, notamment dans les Cercles de Niono et Macina	Crise sécuritaire	Renforcer la sécurité	MDAC-MSPC	2018
Réhabilitation/équipement infrastructures régions de Mopti (PURD/RN)					
42	Retard et Non-réalisation de certaines infrastructures prévues dans les conventions	Situation sécuritaire, défaillance de certaines entreprises	Veiller au choix des entreprises et au respect strict du code des marchés publics notamment les procédures d'attribution des marchés ; Veiller à la sécurité des entreprises dans les zones concernées Mise en œuvre de l'Accord de Paix	AGETIER/Gouvernorat de Mopti et Gouvernement du Mali	Permanent
Programme d'Urgence Renforcement du Système Judiciaire (PURSJ)					
43	Non-réalisation de certains investissements urgents	Insuffisance de la dotation budgétaire	Renforcer substantiellement la dotation du projet sur le BSI	DFM-MJ/DNP/DGB	Juin 2018
Programme quinquennal aménagement aquacole (PQAA) 2016-2020					
44	Lourdeur dans les passations de marchés	Agents non formés pour diligenter les procédures de passation de marché	Former les agents Alléger les procédures	DFM/MEP/DGMP-DSP	Permanent
45	Faible capacité des prestataires	Choix de prestataires souvent de faible capacité les procédures	Décentraliser les annonces Veiller au choix de prestataires de qualité et respect strict du code des marchés publics.	DFM/MEP/DGMP-DSP	Immédiat
46	Insuffisance des études de faisabilité pour les aménagements	Manque de fonds pour les études dans les budgets spécial d'investissement	Alléger les procédures d'accès aux fonds d'étude et recherche d'autres partenaires	DNP/DFM/DNP	1 an

CONCLUSION

Ces missions de suivi physique et financier des Projets/Programmes se sont révélées d'une importance capitale. En effet, elles ont permis de faire avec les acteurs et certains bénéficiaires sur le terrain le point sur la situation d'exécution physique et financière des Projets/Programmes suivis, d'apprécier les réalisations, les difficultés rencontrées et de formuler des propositions de solutions aux contraintes et difficultés signalées.

En dépit des acquis sur le terrain, il n'en demeure pas moins que certains P/P connaissent des difficultés liées, notamment aux insuffisances notoires dans leur préparation, au manque d'un dispositif adéquat de suivi évaluation au niveau de certains Projets visités et au retard accusé dans l'exécution de certaines infrastructures.

Les différentes réalisations visitées au vu de leur importance et leur impact doivent être pérennisées, accompagnées et suivies non seulement pour renforcer la dynamique des investissements réalisés, mais également assurer leur bonne exécution dans le temps imparti.

Par ailleurs, des efforts doivent être fournis pour améliorer davantage la conception des Projets en y intégrant la composante suivi-évaluation ou, au besoin, élaborer un manuel de procédures administratives et financières de gestion. A cet effet, la mission recommande l'implication de la DNPD dans l'identification, la préparation et le suivi-évaluation des Projets/Programmes de développement et d'accorder une attention particulière au suivi des recommandations formulées (qui doivent servir de plan d'actions), à travers la mise en place d'un comité de suivi.

Le passage de la mission a suscité un grand intérêt tant au niveau des gestionnaires des projets qu'au niveau des autres acteurs impliqués, notamment les bénéficiaires. Les missions recommandent vivement aux structures de tutelle des Projets et Programmes, le renforcement du dispositif de suivi-évaluation des investissements et la rigueur dans le processus de passation des marchés de façon à assurer la qualité des ouvrages.

Le suivi de la mise en œuvre des recommandations ci-dessus contribuera à rationaliser davantage la gestion des investissements et à accroître leurs impacts sur le bien-être des bénéficiaires. A cet effet, la mise en place d'un comité chargé de leur suivi sera salutaire.

